



## 6. Reprendre une entreprise

Si la démarche de reprise d'entreprise présente de nombreux points communs avec celle de la création, elle exige cependant une approche spécifique sur les aspects liés à l'évaluation, la négociation, aux montages juridiques et fiscaux, aux financements. Une démarche qui ne s'improvise pas ! C'est pourquoi la CCI du Morbihan vous propose des prestations qui vous permettront de la sécuriser et de la crédibiliser auprès des cédants et de l'ensemble de vos partenaires.



Loïc Le Blevenec, « Rhuy's multiservices »  
Entreprise de services à la personne  
Sarzeau

|| « Reprendre une entreprise c'est bien sûr un projet professionnel mais aussi un projet personnel. La reprise de l'entreprise a impliqué de nombreux changements à titre personnel : un changement de région, un déménagement, une reconversion professionnelle, un nouveau rythme de travail... Il est indispensable de bien s'assurer préalablement que ses proches partagent ces changements de vie. Se faire accompagner par des experts est aussi un élément à recommander pour tous les repreneurs. Citons par exemple les experts comptables, conseillers de la CCI du Morbihan et conseillers bancaires. » ||

VOUS  
SOHAITEZ

NOUS  
PROPOSONS

• Des informations pour bien démarrer votre démarche de reprise

- Deux guides régionaux pour vous sensibiliser aux bonnes questions à se poser en matière de reprise et de transmission et vous permettre d'aborder :
  - la réalité du marché de la reprise
  - la détermination de la valeur de l'entreprise
  - la forme de la négociation
  - le financement et les aides

A NOTER DANS VOS AGENDAS :  
**LES REUNIONS  
D'INFORMATION A LA REPRISE**

8h30 à 10h30

Des réunions sur la reprise d'entreprise pour aborder :

- les étapes clés
- le marché de la reprise
- la méthodologie d'évaluation
- les financements
- les principaux aspects juridiques

- jeudi 17 février à Vannes
- jeudi 21 avril à Lorient
- jeudi 23 juin à Vannes
- jeudi 22 septembre à Lorient
- jeudi 27 octobre à Vannes

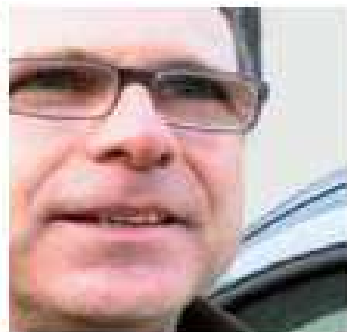
INFO PRATIQUE



• Disponibles  
gratuitement à l'espace entreprise  
L'espace entreprise  
Tél : 02 97 02 40 00 - [entreprendre@morbihan.cci.fr](mailto:entreprendre@morbihan.cci.fr)



Calendrier des prestations en page 4 et 5



- Appréhender les aspects techniques propres à la reprise
- Optimiser les chances de réussite du projet
- Découvrir les facteurs clés de succès
- Éviter les pièges

• Un avis sur la faisabilité de la reprise

• Des moyens pour trouver l'entreprise à reprendre

**A NOTER DANS VOS AGENDAS**  
**LES MATINALES DE LA CESSIION ET REPRISE D'ENTREPRISE**  
 8h30 à 10h30

- mardi 15 mars à Vannes
- mardi 30 mai à Lorient
- mardi 20 septembre à Lorient
- mardi 15 novembre à Vannes

Bulletin d'inscription en page 6

- Un accompagnement individuel par un conseiller en reprise pour vous aider à :
  - vérifier le potentiel de votre projet
  - constituer votre dossier de reprise
  - rechercher des financements et des aides

- 1 • Des rencontres entre repreneurs et cédants sur une demi-journée pour :
  - multiplier les contacts directs avec les cédants
  - échanger avec les experts de la cession reprise (cf p7)
  - participer à une conférence débat
- 2 • Un site [www.reprendrebretagne.fr](http://www.reprendrebretagne.fr) sur lequel vous pourrez déposer votre profil et ainsi entrer directement en contact avec les cédants et les professionnels de la cession reprise

- Animation par des experts de la reprise (expert-comptables, banquiers, ...)
- Contact : Yves Le Mercier - conseiller en cession et reprise d'entreprise - CCI du Morbihan [y.lemercier@morbihan.cci.fr](mailto:y.lemercier@morbihan.cci.fr)
- Accès libre sur inscription

• Prestation sur rendez-vous prise en charge par la CCI du Morbihan

- 1 • "Rencontres pour l'entreprise" 1 fois par an, prestation payante (5 € par annonce) sur Lorient
- 2 • Prestation sur rendez-vous prise en charge par la CCI du Morbihan

l'espace entreprise  
 Tél. : 02 97 02 40 00 - [entreprendre@morbihan.cci.fr](mailto:entreprendre@morbihan.cci.fr)